

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **L'IQPF et le FPSC publient un Addenda aux Normes d'hypothèses de projection 2016**

Montréal, le 28 mars 2017 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planning Standards Council (FPSC) publient un [Addenda aux Normes d'hypothèses de projection 2016](#). Ce nouvel ajout fournit les sources de données sur lesquelles les [Normes d'hypothèses de projection](#) sont basées, ainsi que les calculs pour les normes d'inflation et les taux de rendement.

L'Addenda inclut également les normes financières des Normes d'hypothèses de projection depuis 2009, les taux de rendement des indices pertinents et les écart-type des rendements. Toutes les éditions futures des Normes d'hypothèses de projection incluront une version à jour de cet Addenda.

Rappelons que les Normes d'hypothèses de projection permettent aux planificateurs financiers d'effectuer des projections financières libres de possibles biais. Elles se veulent en effet un guide pour aider les planificateurs financiers à estimer l'inflation future, les taux de rendement, l'espérance de vie et autres hypothèses, tout ça dans le but de mener leurs clients vers le bien-être financier. L'ajout de l'Addenda permet aux planificateurs financiers de bien comprendre et de reproduire les calculs pour leur usage personnel et fait en sorte que les Normes seront mieux comprises et plus facilement adoptées.

Les Normes d'hypothèses de projection et l'Addenda sont développés par un comité formé de professionnels de la planification financière et de l'actuariat. L'IQPF et le FPSC remercient les membres du comité pour leur contribution : Nathalie Bachand, A.S.A., PI. Fin., Martin Dupras, A.S.A., PI. Fin., M. Fisc., William Jack, CFP, FCIA, CPCA, Daniel Laverdière, A.S.A., PI. Fin. et Patrick Longhurst, CFP, FCIA.

#### **À propos de l'Institut québécois de planification financière**

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) est le seul organisme au Québec autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier et à établir les règles relatives à la formation continue des planificateurs financiers. Seuls les professionnels reconnus par l'Institut québécois de planification financière sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (PI. Fin.) au Québec. L'IQPF est aussi le seul regroupement de la province réservé exclusivement aux planificateurs financiers.

#### **À propos du Financial Planning Standards Council**

Le Financial Planning Standards Council (FPSC<sup>MD</sup>) est un organisme de normalisation et d'accréditation travaillant dans l'intérêt du public et dont l'objectif est de susciter la confiance

envers la profession de planificateur financier. Le FPSC veille à ce que les CFP professionnels et les candidats enregistrés répondent à des normes de compétence et de professionnalisme appropriées en les soumettant aux exigences les plus rigoureuses en matière de formation, d'examens, d'expérience et de déontologie. Pour en savoir davantage, visitez le [www.fpsc.ca](http://www.fpsc.ca).

**Demandes de renseignements des médias :**

Liette Pitre

IQPF

514 767-4040, poste 235, ou [lpitre@iqpf.org](mailto:lpitre@iqpf.org)

Hélène Berger

IQPF

514 767-4040, poste 247, ou [hberger@iqpf.org](mailto:hberger@iqpf.org)